

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.
Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 09 :

Accueil de loisirs été & séjours / mercredis récréatifs / attestation fiscale / facturation

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

**** ACCUEIL DE LOISIRS ETE & SEJOURS****

Vous êtes nombreux à nous interroger sur l'organisation de l'accueil de loisirs de cet été.

Nous sommes en attente des directives gouvernementales et consignes du Ministère de la Cohésion Sociale quant aux modalités et recommandations.

Fonctionnement du centre :

- du lundi 06 juillet au vendredi 14 août inclus avec un accueil des enfants scolarisés : TPS (minimum 3 ans) aux collégiens (maximum 14 ans pendant le centre)

- du lundi 06 juillet au vendredi 24 juillet inclus : fonctionnement du club ados : collégiens scolarisés de la 5^e à la 3^e pendant l'année scolaire 2019 / 2020.

Les inscriptions :

pour les semaines du centre d'été initialement prévues du jeudi 07 mai (avec les inscriptions camping en mairie) au 17 mai se dérouleront de la manière suivante :

- **Jeudi 07 mai** : vous pouvez dès aujourd'hui accéder aux inscriptions sur votre kiosque.

- **les inscriptions ne pourront se faire que par internet** : en cas de souci de connexion ou impossibilité de faire votre inscription par internet, nous vous invitons à nous faire votre demande aux adresses mails suivantes : coordinateurjeunesse@mairie-baisieux.fr / servicejeunesse@mairie-baisieux.fr afin de résoudre votre problème de connexion ou convenir d'un rendez-vous en mairie pour le paiement (des permanences seront mises en place).

- **les inscriptions aux campings et nuitées** : dans l'attente des consignes gouvernementales pour l'été et l'organisation des séjours avec hébergement, les inscriptions sont reportées à une date ultérieure. Nous reviendrons vers vous dès que possible.

Nous vous tiendrons informés d'une organisation plus précise et en cohérence avec des décisions gouvernementales dès que nous le pourrons, notamment pour l'organisation des campings primaires et collégiens.

**** LES SEJOURS****

Dès à présent, nous souhaiterions connaître votre avis face à l'organisation des campings.

Campings envisagés :

- du 13 au 17 juillet « La conquête spatiale » : pour les CP / CM2 / COLLEGIENS à Bucquoy (62) avec un hébergement en dur.
- du 20 au 24 juillet « Le camp médiévale » : pour les CE1 / CE2 / CM1 à Sangatte (62) avec un hébergement en tente.

Nous aurions besoin d'un retour prévisionnel sur votre souhait d'y inscrire votre enfant ou au contraire votre refus qu'il y participe.

Par réponse à ce mail avant le 16 mai. Ces réponses n'engageront pas d'inscription. Elles sont à titre de consultation pour une meilleure organisation.

Les contacts : coordinateurjeunesse@mairie-baisieux.fr / servicejeunesse@mairie-baisieux.fr - Tél : 03.20.19.63.63

Pour vos fiches familles : servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr – Tél : 06.72.26.79.74

**** DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES ****

Un service de garde est mis en place pour les enfants des professionnels du secteur sanitaire et médico-social qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire afin qu'ils puissent continuer d'aller au travail pour vous protéger et vous soigner. Par extension, ce service est également accessible aux enfants des personnels de gendarmerie, police et du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

En période scolaire, ce service est assuré par l'Education nationale et les parents concernés sont invités à se rapprocher des directrices des trois écoles.

****** MERCREDIS RECREATIFS ******

Tenant compte du contexte de crise sanitaire, la Mairie a pris la décision de suspendre le service des mercredis récréatifs **jusqu'à fin mai**.

Nous vous tiendrons informés de la reprise des accueils des mercredis dès que possible.

Concernant les sommes engagées ou les services décalés :

Nous allons procéder au remboursement des mercredis récréatifs du **13 au 27 mai inclus**. Merci de nous faire parvenir votre RIB si vous ne nous l'avez pas déjà transmis (entre le 17 mars et aujourd'hui), par retour de mail à l'adresse suivante : coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr.

Certains parmi vous ont des services de mercredis réservés en juin et juillet. Si vous souhaitez dès à présent les annuler, merci de nous l'indiquer par mail.

Dans le contexte actuel, vous avez la possibilité d'annuler les services qui se dérouleront jusqu'au **mercredi 01 juillet 2020**. Nous vous invitons à nous faire la demande par mail en joignant un RIB pour le remboursement. Afin d'organiser au mieux l'accueil et le recrutement de l'équipe, nous vous remercions de bien vouloir effectuer votre demande pour le jeudi soir de la semaine qui précède la venue de l'enfant.

Si vous nous avez déjà transmis votre RIB dans le cadre des mercredis récréatifs (du 18 mars au 08 avril) ou pour ces vacances, vous n'avez pas besoin de le transmettre de nouveau.

****** ATTESTATION FISCALE 2020 pour l'année 2019 ******

Les attestations fiscales pour les frais de garde pour les enfants peuvent être établies sur demande.

Elles ne pourront être éditées que pour les enfants **nés après le 31 décembre 2012**. Veuillez noter que les services de restauration ne peuvent être pris en compte.

Contact : coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr / servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

****** SERVICE DE FACTURATION ******

Les factures scolaires, mercredis récréatifs de février ainsi que celles du centre de loisirs d'hiver sont disponibles sur votre kiosque depuis **le 03 mars 2020**.

Vous pouvez vous rendre sur votre espace kiosque pour les régler en cliquant sur « Payer en ligne » et en cochant la case les concernant (https://baisieux.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php). Vous pouvez également consulter les factures dans l'onglet « Payer en ligne » en cliquant sur le symbole PDF ou dans l'onglet « liste de mes factures ».

Nous vous informons qu'au vue de la situation actuelle, **la date limite de paiement** fixée au 5 avril **est repoussée au 31 mai 2020**.

Pour obtenir vos identifiants au kiosque famille, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr ou servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>- Baisieux est également présente sur twitter

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

